



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU16

CAPD du 11 décembre

Une concertation tronquée, des organisations syndicales méprisées

Des mois et des mois de groupes de travail, une mobilisation quasi-quotidienne de dirigeants syndicaux... pour finir, après des semaines d'attente, par découvrir en même temps que la presse le projet de loi et le rapport annexé ! Le SNUipp n'en a même pas été destinataire directement, un camouflet évident et une curieuse conception d'un dialogue social « renouvelé ».

La manière dont le projet a été diffusé, en priorité à la presse (dépêche "confidentielle" AEF à 20h30, projet complet à télécharger sur les sites du Monde et de l'Express) est proprement scandaleuse après des phases longues de concertation, discussions mais pas, et c'est bien le problème de fond, de véritables négociations.

Tout ça pour ça?

Le SNUipp a choisi de donner la parole aux enseignants et ces derniers s'en sont emparés. D'abord l'enquête flash sur le temps de travail, 30 000 réponses en 3 jours. Il en ressort que les enseignants travaillent de 43 à 44 heures hebdomadairement en moyenne, c'est très loin de l'image d'Epinal qu'on tente de véhiculer dans l'opinion publique !

Sur le dossier de la refondation à proprement parlé, seul le SNUipp s'est mis en capacité de recevoir la parole des collègues, il a lancé une enquête lourde qui a été remplie par 24 000 collègues soit 10% de la profession. C'est un échantillon suffisamment remarquable pour que les résultats soient repris largement dans les médias en attendant que le ministère prenne en compte la parole de ceux qui au quotidien ont la charge de faire les élèves.

Sans reprendre chacun des aspects et toutes les analyses, nous nous attacherons à quelques résultats.

Premier constat : s'il existe des immobilismes, il faut les chercher ailleurs que chez les enseignants dont 89% de ceux qui ont répondu sont favorables à l'idée de réformer l'école.

Pour autant, leur priorité n'est pas dans une simple modification des rythmes scolaires. La réussite des élèves se joue avant tout pour eux dans ses dimensions pédagogiques et dans l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice du métier.

► La baisse du nombre d'élèves par classe est ainsi jugée comme la mesure la plus prioritaire à engager (81%), devant la refondation de la formation des enseignants (75%), le développement du travail en petits groupes avec plus de maîtres que de

classes (73%) et l'attribution de plus de moyens aux écoles qui concentrent la difficulté scolaire (70%), la modification des rythmes arrivant en dernière position. ► Les enseignants sont par ailleurs presque unanimes (à 96%) à déplorer de mauvaises conditions de travail, qui, toujours selon eux se sont encore dégradées ces dernières années. Ils dénoncent également un manque de ressources nécessaires pour assurer la réussite des élèves. Et pourtant, malgré un métier qu'ils jugent fatiguant à 98%, demandant une forte implication personnelle (99%), ceux-ci le trouvent encore passionnant pour 92%

La transformation de l'école primaire ne peut pas être un rendez-vous manqué !

Il faut passer des déclarations de bonnes intentions à une séquence de concrétisation. Ce projet ne constitue pour l'instant pas une rupture totale avec la politique précédente. Le vernis des mots et les bonnes intentions ne peuvent masquer le manque d'ambition pour les jeunes, certaines conceptions libérales qui perdurent, la pénurie de moyens qui continuera malgré tout. On ne peut, à l'heure actuelle, en rien parler de refondation ni se féliciter d'une hypothétique priorité au primaire.

Dans le même temps, le ministre de l'Éducation Nationale a engagé des discussions afin de réviser les rythmes scolaires à l'école primaire. Les rythmes scolaires actuels ne sont pas satisfaisants pour les élèves comme pour les enseignants. Le SNUipp-FSU souhaite une réforme mais pas n'importe laquelle ! Il porte l'idée qu'il faut repenser les temps et les contenus pédagogiques pour assurer la réussite des élèves. De plus, toute modification des rythmes implique de repenser l'ensemble des temps scolaires, éducatifs et sociaux des élèves et en conséquence les temps de travail des enseignants afin de permettre pour tous un cadre d'apprentissage et de travail plus harmonieux.

Il réitère sa demande d'une baisse du temps d'enseignement devant la classe entière à 23 heures et 3 heures pour la concertation, la préparation, le travail en équipe. Le SNUipp-FSU rappelle, qu'à terme, sa volonté est de voir baisser le temps de travail des enseignants du primaire sans pour autant baisser celui d'apprentissage pour les élèves. C'est d'ailleurs une des opportunités ouvertes par le « plus de maîtres que de classes ». Le syndicat porte l'objectif d'aller vers 21h + 3 pour les enseignants. De même, une compensation financière significative est indispensable pour prendre en compte les frais supplémentaires que généreraient des demi-journées supplémentaires de travail.

Le SNUipp-FSU s'interroge également sur l'annonce du Président de la République d'étaler la mise en œuvre de la réforme sur deux ans. Cette décision montre qu'une réforme aussi complexe que celle des rythmes scolaires doit être bien préparée et correctement financée pour améliorer concrètement le fonctionnement de l'école.

A ce stade, il apparaît de grandes zones d'ombre concernant les critères, les délais et le cadre qui présideront à toute décision. Cela ne doit pas générer une école à 2 vitesses avec des obligations de service différentes entre enseignants à 4 jours et ceux à 4,5 jours. Cela ne pourrait être un prétexte à empêcher toute amélioration concernant le service des enseignants. Le SNUipp-FSU demande un cadrage national fort sur les modalités de mise en œuvre de la nouvelle organisation scolaire. Les enseignants ne peuvent être tenus à l'écart des processus de décision. De fait, il faudra que les conseils d'école soient consultés avant toute modification.

Oubliés lors de la refondation, ils sont malmenés par rapport à leurs collègues européens, et même en comparaison des autres cadres français. Le blocage de la valeur du point d'indice, de l'augmentation des retenues pour pension, le pouvoir d'achat des enseignants du premier degré s'est écroulé. Le sentiment de déclassement vient même d'être conforté officiellement par les documents remis par la direction générale de l'administration et de la fonction publique. La rémunération des PE se retrouve en bas de l'échelle de la fonction publique et l'écart n'est pas simplement avec les autres A, mais aussi par rapport à des catégories B qui gagnent jusqu'à 200 euros de plus par mois. L'INSEE, elle-même relègue les professeurs des écoles aux professions intermédiaires et non plus, comme les autres enseignants, aux professions intellectuellement supérieures !

Dans cette situation, les promotions et les changements d'échelon sont plus que jamais attendus dans la profession comme un ballon d'oxygène. Mais ce système montre chaque année un peu plus ses limites et ne répond pas aux besoins cruciaux d'une véritable revalorisation des salaires de tous les enseignants

Concernant ce système d'avancement, nous tenons à réaffirmer ce que nous portons depuis toujours.

Ce système est :

1) Injuste :

-Puisque les incidences financières entre un collègue avançant à la vitesse la plus rapide et un collègue avançant à l'ancienneté sont très importantes (de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers d'euros ou de l'ordre du prix d'achat d'une maison. Subsiste toujours, comme de nombreuses années maintenant le problème de goulet d'étranglement à partir des 8^{ème} et 9^{ème} échelons: Puisque le pourcentage de « promouvables » n'ayant toujours pas été augmenté

2) Inéquitable :

-En effet, l'avancement des intéressés repose largement sur une note pédagogique, dont la subjectivité est indiscutable. Nous dénonçons le double coefficient dans l'utilisation de la note pour le calcul du barème, soi-disant pour départager les collègues en fonction d'un supposé mérite. Les retards d'inspection fortement préjudiciables, le hasard des circonscriptions ! Selon nous, l'ensemble des collègues « mérite » un avancement de carrière au même rythme comme les corps d'inspection.

3) Incohérent

-Enfin, ce système est porteur de valeurs (l'individualisme, la division entre collègues) qui s'opposent à celles que nous défendons la coopération, le travail en équipe.

C'est pourquoi nous revendiquons, une fois de plus :

- le système de promotion le plus équitable qui soit : l'avancement au meilleur rythme pour tous. D'autres corps ou grades (PE hors classe, corps d'inspection, directeur de SEGPA ou d'établissement spécialisé) fonctionnent sur un tel système sans que cela ne mette en péril l'institution.
- dans l'attente de pouvoir supprimer la note du barème national, qu'elle soit

affectée au plan départemental du coefficient le plus petit possible : 0,25 par exemple.

- une vraie revalorisation des salaires pour rattraper la baisse du pouvoir d'achat.
- le système de promotion le plus équitable qui soit : l'avancement au meilleur rythme pour tous.
- des critères de notation nationaux connus de tous ;
- la communication directe et rapide de la note aux intéressés par courrier après l'harmonisation ;
- la possibilité de recours devant les instances paritaires, pour les personnels, en cas de contestation de leur note.

Julien Peyraut

Pour le SNUipp-FSU16